

PONT-L'ABBÉ BASKET CLUB

TROC ET PUCES

Dimanche 6 juillet 2025

Renseignements et réservations : troc-et-puces@pabc.fr

AUCUNE INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE, renseignements possibles au 06 48 67 01 18.

Le bulletin d'inscription est à retourner avec le règlement à la Salle Omnisports (Rue Laennec à Pont-l'Abbé) dans la boîte aux lettres installée à l'entrée de la salle. **Les bulletins incomplets seront refusés.** Aucun envoi par ne sera réalisé, il est cependant possible de retirer le bulletin d'inscription à la salle Omnisports les samedis de match ou de le télécharger sur [notre site internet](#).

Règlement :

Art. 1 : Le Pont-l'Abbé Basket Club organise le dimanche 6 juillet 2025 un troc et puces au Bois Saint Laurent, le long de la rivière de Pont l'Abbé. La manifestation se déroule uniquement en extérieur.

Art. 2 : Cette manifestation s'adresse aux particuliers et professionnels.

Art. 3 : L'exposant non professionnel atteste sur l'honneur de sa non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours.

Art. 4 : L'ouverture du troc et puces au public aura lieu de 9 heures à 18 heures.

Art. 5 : Le tarif pour les exposants est de 5€ le mètre linéaire et 2€ la table de 2m20 non négociable. Pas de banc. **Pas de longueur de table supérieure aux mètres linéaires réservés. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.**

Art. 6 : Les exposants pourront se présenter à l'accueil à partir de 6 heures (selon le créneau horaire défini en fonction de votre emplacement), en suivant le fléchage spécifique. Ils devront être munis de leur fiche d'inscription (faire une photocopie) ou de la confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité.

Art. 7 : Les exposants s'engagent à présenter leurs marchandises de 9 heures à 18 heures et à ne remballer qu'après 18 heures.

Art. 8 : Tout désistement devra être signalé au plus tard 48h avant afin de prétendre au remboursement. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'installation de tout exposant arrivé après 9 heures et de disposer de cet emplacement.

Art. 9 : Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de vol, détérioration ou tout accident pouvant survenir pendant le déroulement de la manifestation.

Art. 10 : En cas d'annulation par les organisateurs avant 9 heures le jour de la manifestation, la moitié du montant de l'inscription sera remboursée.

Art. 11 : Les exposants s'engagent à respecter l'environnement et les installations mises à leur disposition par les organisateurs et à nettoyer leur emplacement après utilisation (ne rien fixer dans les arbres et utiliser les containers à poubelles).

Art. 12 : Le petit déjeuner (une tranche de quatre-quarts, une boisson chaude, un jus d'orange) sera offert jusqu'à 10 heures **maximum** aux exposants sur présentation du ticket remis à l'entrée. Il sera possible de se restaurer sur place.

Art. 13 : L'inscription sera considérée comme définitive lors de la réception de **la fiche d'inscription dûment complétée et signée, accompagnée du règlement** par chèque (à libeller à l'ordre du PABC). Il est également possible de s'inscrire en ligne et de régler par carte bancaire sur <https://www.helloasso.com/associations/pont-l-abbé-basket-club/evenements/troc-et-puces-2025>

Art. 14 : Une confirmation d'inscription sera expédiée par mail.

Art. 15 : Les stands de restauration sont interdits sauf sur autorisation des organisateurs.

Art. 16 : Compte-tenu de la configuration des lieux (présences d'arbres), seuls quelques emplacements peuvent accueillir des véhicules. **Pas de voiture possible en dessous de 4 mètres linéaires réservés non négociable.**

BULLETIN D'INSCRIPTION – ATTESTATION

Troc et puces du PABC – Dimanche 6 juillet 2025

À retourner avant le 15 juin 2025

NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Tél. fixe : Tél. portable :
Email : @
Adresse :
Code postal Ville
Nature des marchandises exposées (obligatoire) :

Vous êtes : Un professionnel Un particulier Une association

Si vous êtes un professionnel : Raison sociale
N° de registre du commerce / des métiers de
Registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés

Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Nature et n° de pièce d'identité :
Délivrée le :/...../..... par la préfecture du
Immatriculation du véhicule :

Tarif exposants : 5€ le mètre linéaire (+ 2€ la table de 2m20)

Nombre de mètres ___ x 5€ = _____ € (minimum 1 mètre sans table)
Nombre de tables ___ x 2€ = _____ € (minimum 3 mètres pour une table de 2m20)
Le nombre de tables mis à disposition par exposant est limité, compte-tenu de la demande toujours croissante et des autres manifestations prévues ce jour-là.

1 semaine avant la date du troc et puces, nous vous communiquerons votre emplacement provisoire, votre créneau horaire pour accéder au site (en fonction de votre emplacement), ainsi que la confirmation de votre nombre de tables.

Le signataire atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.

Fait à _____, le/...../ 2025

Signature

Les données à caractère personnel recueillies sur cette fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de l'association Pont-l'Abbé Basket Club, et ce aux fins de gérer les inscriptions au troc et puces et de vous adresser des informations à son sujet.

En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Conformément au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression. Ces démarches s'effectuent par mail auprès de la secrétaire du PABC (secretariat@pabc.fr).

Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à l'édition suivante du troc et puces puis sont archivées.